



Païement du fuel dans la cuve avant signature

Par **syl2007_old**, le **10/09/2007** à **17:07**

bonjour,

je suis entrain d acheter une maison,la promesse de vente et signé et la date de signature definitive est prévue pour bientôt.

Le propriétaire actuel de la maison veut me faire payer en plus avant la signature le montant du fuel qu' il ya dans la cuve de la maison.(le chauffage de la maison est un chauffage au fuel) il me dit que si je ne paie pas le fuel ,il viendrait le pomper avant la signature definitive. que doit je faire pour ne pas etre hors la loi

merci d avance